

**La sous-performance du
marché de l'emploi au
Canada et
recommandations pour
l'améliorer**

**Notes pour l'exposé présenté au
Comité permanent des finances
de la Chambre des communes
Consultations prébudgétaires**



Observations écrites d'Unifor

Le 21 novembre 2013

Présentées par:

Texte de Jim Stanford, économiste, et de Dave Moffat, adjoint au
président Unifor

Monsieur le président et honorables membres du Comité,

Je vous remercie de nous donner l'occasion de présenter les points de vue d'Unifor dans le cadre de vos audiences prébudgétaires, au sujet de la priorité de créer des emplois de qualité pour les Canadiennes et les Canadiens. Nous convenons que la création de bons emplois devrait être le principal objectif de la politique économique du gouvernement, y compris la politique fiscale et le budget fédéral. Nous sommes donc heureux de prendre part à cette séance spéciale sur les répercussions du prochain budget sur l'emploi.

Unifor est le plus important syndicat du secteur privé du Canada, représentant plus de 300 000 membres qui travaillent dans plus de 20 secteurs de l'économie. Notre syndicat a été créé cette année, grâce à l'union des Travailleurs canadiens de l'automobile et du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier. Unifor est le plus important syndicat dont les membres sont couverts par le *Code canadien du travail* dans le secteur fédéral de l'économie (notamment le transport, les communications et d'autres industries sous juridiction fédérale). Nos effectifs comptent également plus de 25 000 membres travaillant dans le secteur public élargi.

Même si ce n'est pas le sujet de l'audience d'aujourd'hui, nous croyons qu'il est important de formuler nos préoccupations touchant le processus par lequel la loi d'exécution du budget fédéral a été mise en application ces dernières années et cette année également, par le biais du projet de loi omnibus C-4, qui est lui aussi examiné par votre comité. Ce projet de loi, comme les projets de loi omnibus sur le budget des années précédentes, porte sur des dizaines de textes législatifs différents, ayant une incidence sur un grand nombre de politiques et de règlements qui sont importants depuis fort longtemps, mais qui, de toute évidence, n'ont rien à voir avec un budget annuel. En ce qui concerne l'exercice de cette année, nous sommes particulièrement préoccupés par les mesures qui modifieraient les dispositions sur la négociation collective mises en place de longue date (en vertu de la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*) et les très importantes prescriptions d'exécution et pratiques en matière de santé et de sécurité, définies en vertu de plusieurs textes législatifs, dont le *Code canadien du travail*. À notre avis, il est tout à fait imprudent de mettre en œuvre d'importants changements de politique sur de tels sujets par le biais d'un projet de loi global d'exécution du budget, sans d'abord faire une recherche complète, une réflexion et une attention approfondies, alors que le débat fait souvent l'objet d'une clôture. Nous devons exprimer notre inquiétude à propos de ce mauvais usage fondamental et continu du processus budgétaire. Cette manière de faire ne sert pas les intérêts de la population canadienne dans le cadre d'une élaboration rigoureuse de politiques et d'une gouvernance démocratique.

Nos commentaires prébudgétaires sur le thème des emplois relativement au budget de 2014-2015 sont divisés en quatre parties.

1. Un examen de la performance de l'emploi au Canada depuis la crise financière et la récession de 2008-2009.
2. Un examen critique de l'argument voulant que l'économie du Canada soit freinée par un manque de travailleurs ou une pénurie de compétences.
3. Les principaux thèmes sur lesquels il faudrait insister dans le prochain budget si l'on veut améliorer la performance au cours des prochaines années.
4. Une présentation à une initiative d'envergure d'Unifor dans ce domaine : l'organisation d'un Sommet national sur les emplois de qualité, qui se déroulera à l'automne de 2014.

1. Examen des tendances du marché du travail canadien

Ces dernières années, on a souvent entendu dire que la performance du marché de l'emploi canadien a été l'une des meilleures au monde depuis le ralentissement de l'activité économique des années 2008 et 2009. Quand on y regarde de plus près, cependant, les données empiriques indiquent que la reprise de l'emploi au Canada a été modeste, au mieux. La plus grande partie des dommages découlant du ralentissement économique se font encore sentir. De plus, par rapport à l'ensemble des autres pays industrialisés, le Canada fait piètre figure.

Une partie de la confusion provient du fait que les résultats du marché du travail devraient être mieux mesurés. Certains commentateurs accordent une place importante à la croissance absolue (ou au taux de croissance absolue) de l'emploi total. Il n'empêche que toute économie dont la population s'accroît doit créer beaucoup d'emplois chaque année, simplement pour suivre la croissance de la population. Dans le cas du Canada, notre population en âge de travailler s'accroît relativement rapidement : de plus de 350 000 personnes par année (l'un des taux de croissance les plus rapides parmi les pays membres de l'OCDE). Dans d'autres pays (comme l'Allemagne ou le Japon), la population est stable : le marché du travail peut donc atteindre un meilleur équilibre entre l'offre et la demande, le nombre total des emplois demeurant relativement constant. Toute augmentation du taux d'emploi absolu doit par conséquent être examinée par rapport à la réserve de travailleuses et de travailleurs potentiels disponibles, en suivant l'évolution de cette population au fil du temps et en la comparant à celle d'autres pays.

Le meilleur moyen de mesurer la performance du marché du travail est donc de mesurer l'emploi par rapport à la population d'âge actif, à l'aide du taux d'emploi. Cette méthode

permet également de mieux mesurer la performance que le taux de chômage officiel, qui est souvent mentionné dans les médias, mais qui est induit hautement en erreur, car il exclut les personnes qui, même si elles ne sont pas employées, ne sont pas suffisamment actives dans leur recherche d'emploi pour être incluses dans le marché du travail officiel. Dans le cas du Canada, une baisse constante de la participation de la main-d'œuvre depuis la récession concorde avec la disparition de presque 400 000 de ces travailleurs potentiels du marché de l'emploi officiel (et, par conséquent, des statistiques officielles sur le chômage). Sans cette baisse de la participation de la main-d'œuvre, le taux de chômage officiel n'aurait pas diminué depuis la fin de l'année 2010.

Si on le mesure à l'aide du taux d'emploi, on voit que le marché du travail du Canada s'est détérioré brusquement au début de la crise financière en 2008-2009 (voir la figure 1). En quelques mois, l'emploi a baissé de 2,5 pour cent de la population d'âge actif, ce qui représente le recul le plus rapide de l'emploi depuis les années 1930. Heureusement, grâce en grande partie aux vigoureux efforts de relance au Canada et ailleurs dans le monde, ce recul s'est arrêté à l'été 2009, et une modeste reprise s'est amorcée. Pendant les 18 premiers mois de cette reprise, de nouveaux emplois ont été créés au Canada à un rythme acceptable : excédant la croissance de la population, mais à peine suffisant pour compenser un cinquième de la baisse du taux d'emploi survenue lors du ralentissement économique (le taux d'emploi ne s'est amélioré que d'un demi-point).

Cependant, depuis, il n'y a eu aucun progrès soutenu pour compenser le dommage fait par la récession. Depuis la fin de l'année 2010, la création nette de nouveaux emplois n'a fait que suivre la croissance de la population; autrement dit, le taux d'emploi est stagnant depuis presque trois ans. À 61,8 pour cent de la population en âge de travailler en octobre 2013, le taux d'emploi est encore bien plus bas que les sommets atteints avant la récession. Les quatre cinquièmes du dommage résultant de la récession se font encore sentir aujourd'hui, même si le nombre absolu d'emplois est plus élevé qu'il ne l'était avant le début de la récession (cela n'est pas surprenant, puisque la population s'est accrue pendant les cinq années de la période intermédiaire).

Officiellement, le Canada compte 1,325 million de chômeurs, mais ce nombre ne tient pas compte de toute la réalité. L'essoufflement de la participation de la main-d'œuvre correspond à près de 400 000 chômeuses et chômeurs invisibles. Si l'on tient compte des autres formes de chômage caché (par exemple, les emplois à temps partiel involontaires et d'autres postes précaires), le nombre total de chômeurs s'élève bien au-dessus de deux millions, faisant remonter le véritable taux de chômage à plus de 12 pour cent. Le facteur limitatif auquel se

heurte notre marché du travail est une pénurie d'emplois (la demande) et non la disponibilité des travailleurs disposés à travailler (l'offre).

À l'échelle internationale, également, la faiblesse de la performance du Canada devient plus évidente lorsque les données sont communiquées correctement. Le tableau 1 présente la variation cumulée du taux d'emploi de 34 pays de l'OCDE, de 2008 (au début de la récession) jusqu'à la fin de l'année 2012. Parmi les 34 pays figurant sur la liste, le Canada occupe le 20^e rang (se situant donc dans la moitié inférieure des pays industrialisés). Au cours de cette période, la création d'emplois nette au Canada s'est laissé distancer de 1,4 point par rapport à la croissance de la population.¹ On pourrait dire, par contre, que des pays comme la Turquie, l'Allemagne et la Corée ont tout à fait récupéré de la récession, car ils ont créé suffisamment d'emplois pour leurs populations respectives. D'autres pays (comme le Japon, la France, l'Australie et même l'Italie) n'ont pas encore retrouvé les taux d'emploi qu'ils avaient avant la récession, mais ils sont plus près d'y arriver que le Canada. D'autres pays (y compris les États-Unis, auxquels nous nous comparons souvent) ont fait pire que le Canada. Il n'en reste pas moins que le classement global du Canada est décevant.

2. Pénurie de main-d'œuvre, pénurie de compétences et « inadéquation »

Dans ce contexte de chômage et de sous-emploi chroniques, il est troublant qu'un si grand nombre d'employeurs, de lobbyistes du monde des affaires et de politiciens se plaignent d'une pénurie de travailleurs à la fois disponibles, disposés à travailler et adéquatement qualifiés. Les employeurs soutiennent d'office qu'ils ne peuvent trouver de Canadiens qualifiés même pour effectuer des tâches relativement simples. Ils ne peuvent pas inciter les Canadiens à quitter des régions défavorisées pour se rendre là où il y a du travail. Ils ne peuvent pas obtenir les niveaux désirés d'efforts, de discipline et de loyauté.

Cette approche est résumée dans l'affirmation souvent entendue selon laquelle le Canada est confronté à un « paradoxe » du marché du travail : trop de travailleurs sans emploi dans une économie qui a trop d'emplois sans travailleurs. D'après cette théorie de « l'inadéquation », nous devons concentrer nos efforts sur le jumelage de Canadiens sans emploi avec des employeurs très désireux d'utiliser leurs services. Aidez les employeurs à trouver les bons travailleurs au bon endroit et au bon salaire, et le problème du chômage sera réglé. À cet égard,

¹ Ces statistiques de l'OCDE diffèrent des données canadiennes présentées dans la figure 1 pour deux raisons : elles font état de changements dans les moyennes annuelles (au lieu des chiffres mensuels) et elles utilisent la définition de l'OCDE (plutôt que celle de Statistique Canada) portant sur la population en âge de travailler. Néanmoins, la conclusion qualitative est claire : le taux d'emploi du Canada est encore bien inférieur aux niveaux précédant la récession.

le plus grand défi est de corriger les attitudes, les capacités et la mobilité des travailleurs sans emploi. La question de savoir s'il y a des emplois productifs et décents pour ces travailleurs n'est pas examinée autant qu'elle le devrait. L'idée de l'« inadéquation » ou du manque de main-d'œuvre a été invoquée pour justifier les nombreuses orientations de politiques fédérales de ces dernières années, allant du Programme des travailleurs étrangers temporaires à des réductions à répétition dans les critères d'admissibilité à l'assurance-emploi, en passant par l'initiative de la Subvention canadienne pour l'emploi, qui a été très controversée.

Cependant, les données empiriques n'appuient pas la conclusion voulant que la non-disponibilité de travailleurs qualifiés et disposés à travailler joue un rôle important dans l'entrave à la reprise économique du Canada. Le problème classique est une insuffisance générale et persistante de la demande pour de la main-d'œuvre de la part des employeurs, et non une pénurie de l'offre. C'est particulièrement évident aujourd'hui, quatre ans après le début d'une « reprise » économique qui a laissé des millions de Canadiennes et de Canadiens en marge de l'économie, et des millions de plus dont les compétences et le potentiel sont sérieusement sous-utilisés.

Les statistiques de l'OCDE confirment que les travailleurs détenant un diplôme postsecondaire (plus de 50 pour cent de tous les travailleurs) sont plus nombreux au Canada que dans tout autre pays industrialisé.² De surcroît, bien qu'il soit toujours logique que l'État investisse davantage dans les formations, aucune preuve crédible ne permet de croire à une pénurie générale des compétences au Canada. De meilleures qualifications peuvent améliorer les chances de remporter un concours pour un rare poste vacant. Mais cela est la manifestation de ce que les économistes appellent un « effet des files d'attente » : de meilleures qualifications aident les travailleurs à se frayer un chemin vers les premiers rangs de la file des chercheurs d'emploi. Même si l'inflation des qualifications et de meilleures techniques de recherche d'emploi peuvent aider à trouver du travail, ces deux moyens ne sont pas une solution au chômage de masse et ne confirment pas un réel besoin économique pour ces compétences.

En 2011, Statistique Canada a commencé à produire un rapport mensuel sur les emplois vacants, fondé sur un sondage auprès des employeurs. Ce rapport constitue un ajout utile, et espéré depuis longtemps, à notre base de données sur le marché du travail. Les données les plus récentes indiquent à peine 200 000 emplois vacants dans l'ensemble de l'économie. Ce nombre a baissé (et non augmenté) à mesure que la reprise du Canada a perdu de sa vigueur après la fin de l'année 2010. Le nombre d'emplois vacants est très petit comparativement à l'économie globale (équivalant à aussi peu que 1 pour cent de la population active).

² Statistiques de l'OCDE sur l'éducation, provenant de la base de données statistiques de l'OCDE.

Qui plus est, même le marché du travail le plus performant doit avoir une réserve de postes vacants à un moment ou à un autre (simplement parce qu'il y a des délais entre l'annonce d'un poste, la réception des candidatures et l'embauche). Les employeurs peuvent même déclarer subjectivement qu'un poste est « vacant », même si, en fait, ils ne font qu'attendre dans l'espoir de recruter une personne qui acceptera de travailler pour un salaire moins élevé. Quand on tient compte des délais normaux dans l'annonce, les entrevues et la dotation des postes vacants, le nombre d'emplois qui doivent vraiment être pourvus en raison d'un véritable manque de candidates et de candidats qualifiés est sûrement moins de 100 000.

Officiellement, il y a plus de 6 Canadiens en chômage pour chaque emploi vacant (1,325 million de personnes officiellement sans emploi, comparativement à un peu plus de 200 000 postes vacants). Concrètement, le ratio est supérieur à 20 pour un : compte tenu d'une mesure du chômage élargie (incluant les travailleuses et travailleurs qui se sont découragés) dépassant les deux millions, par rapport à moins de 100 000 postes vacants impossibles à pourvoir.

La stagnation des salaires réels offre une preuve supplémentaire qu'il n'y a pas de problème généralisé du côté de l'offre du marché de l'emploi. S'il y avait réellement une pénurie de travailleuses et de travailleurs, leurs services coûteraient de plus en plus cher (puisque les employeurs seraient très désireux d'embaucher les rares candidats qui se présenteraient pour un poste). Au contraire, les salaires horaires moyens au Canada ont augmenté de moins de 1 pour cent par année depuis 2010, ne suivant même pas le rythme de l'inflation.

Les responsables des politiques devraient garder en perspective le soi-disant problème « d'inadéquation des compétences ». Oui, le Canada devrait investir des montants considérables dans l'éducation et la formation du public, non seulement parce que c'est important pour la productivité économique, mais parce que c'est essentiel dans une société démocratique. Oui, le Canada devrait consacrer d'importantes ressources dans les services de placement et d'adaptation et aider ainsi les travailleuses et travailleurs disposés à travailler à trouver des postes correspondant à leurs compétences et offrant un travail stable et valorisant. À ce chapitre, l'engagement réel du Canada à l'égard des programmes actifs liés au marché du travail représente peu de chose à côté de la rhétorique politique : selon l'OCDE, le Canada dépense moins pour des services actifs du marché du travail que pratiquement tous les autres pays industrialisés. Oui, nous avons encore des efforts à faire pour réussir à jumeler les nouveaux diplômés avec les besoins des industries, en nous inspirant, par exemple, de l'Allemagne, dont le système d'apprentissage donne de très bons résultats.

Mais aucun de ces moyens ne devrait distraire notre attention collective de ce qui est de loin le plus important défi de notre marché du travail : stimuler la demande et créer de nouveaux emplois de sorte que les Canadiennes et les Canadiens (plus qualifiés et productifs que jamais) puissent gagner leur vie et contribuer à notre prospérité.

3. Thèmes pour améliorer la performance du Canada en matière de création d'emplois

Si nous reconnaissons que le problème crucial de l'économie au Canada est un manque de travail disponible, alors la création d'emplois devrait être la priorité centrale de la politique macroéconomique du gouvernement fédéral, y compris la politique fiscale. À cette fin, nous offrons les suggestions générales suivantes concernant les priorités du prochain budget fédéral de 2014-2015 :

A. Maintenir les activités de programme directes du fédéral et mettre un terme à la réduction des effectifs du gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral a sensiblement réduit ses activités de programme directes et ses dépenses, bien en dessous des niveaux prévus dans le budget, produisant une soi-disant « surprise » fiscale et accélérant l'échéancier pour éliminer le déficit au complet. Cette austérité n'est ni nécessaire ni souhaitable. Elle a entraîné la perte de dizaines de milliers d'emplois au gouvernement fédéral, ce qui n'a fait que contribuer à la faiblesse de l'ensemble du marché du travail au cours des trois dernières années. Elle a aussi diminué la capacité du gouvernement fédéral à assumer ses responsabilités dans des domaines clés, notamment la sécurité et la réglementation du transport, la politique industrielle et les soutiens au revenu.

B. Favoriser des augmentations majeures dans les dépenses d'infrastructure à tous les ordres de gouvernement

L'insuffisance d'infrastructure publique, découlant de décennies de sous-investissements dans les immobilisations publiques, est devenue terriblement évidente ces dernières années, et elle entrave la productivité et la croissance du Canada de plusieurs manières, incluant la congestion du réseau de transport et d'autres inefficacités. Les investissements dans l'infrastructure aux ordres provinciaux et municipaux ont été entravés par les pressions budgétaires. Le gouvernement fédéral a la capacité et la responsabilité d'augmenter les dépenses en infrastructure grâce à un soutien accru et en cofinçant ces projets. Nous ne sommes pas

d'accord avec la stratégie actuelle du fédéral de recourir à des partenariats publics privés dans tous les projets d'infrastructure qu'il appuie, car ces arrangements augmentent à long terme les coûts publics consacrés à l'infrastructure. Le financement de l'infrastructure devrait également insister sur les efforts pour améliorer les avantages indirects des emplois canadiens (incluant l'utilisation de machinerie et d'équipement fabriqués au Canada).

C. Négocier une entente de répartition généreuse et stable pour les soins de santé et les autres programmes sociaux

La prochaine renégociation des ententes de transferts financiers entre les gouvernements provinciaux et le fédéral pour les soins de santé et les autres programmes sociaux seront un moment essentiel dans l'évolution de ces programmes. Notre système public d'assurance maladie, en particulier, est une source majeure d'avantage concurrentiel pour les employeurs d'ici (en réduisant dramatiquement le coût des avantages sociaux payés par les employeurs), ainsi qu'un élément central du contrat social du Canada. L'accord sur les soins de santé conclu entre les provinces et le fédéral doit être renégocié sur un plan qui tient compte de façon significative des innovations et des tendances réelles en matière de soins de santé, de la situation budgétaire plus solide du gouvernement fédéral et de l'importance de ce service pour tous les Canadiens. Il ne faut surtout pas oublier que le système de santé est également un important moteur économique pour le Canada, ayant créé plus de 100 000 nouveaux emplois depuis 2008.

D. Élaborer des stratégies industrielles et sectorielles pour soutenir l'investissement et la création d'emplois dans les principaux secteurs commercialisables

La piètre performance des exportations canadiennes depuis le ralentissement économique de 2008-2009 a été un facteur déterminant dans la faiblesse de notre reprise. Cette faiblesse est due à plusieurs raisons, notamment la surévaluation du dollar canadien (qui fait en sorte que nos exportations apparaissent en moyenne 15 % trop cher relativement à leurs coûts réels de production), les conditions économiques incertaines chez bon nombre de nos partenaires commerciaux et une surdépendance aux exportations de produits énergétiques bruts et à d'autres ressources (plutôt que de développer de solides assises dans les produits et les services de haute technologie et à valeur ajoutée). Le résultat net est un record historique du déficit courant (actuellement établi à 60 milliards de dollars par année), lequel crée bien plus de dommages que le déficit budgétaire fédéral, qui attire pourtant une bien plus grande attention politique. Le Canada devrait apprendre de l'expérience des autres pays prospères qui exportent des produits de grande valeur (comme l'Allemagne, la Corée, le Japon, Israël et, plus récemment, le Brésil et la Chine) et mettre en œuvre des stratégies proactives afin d'augmenter

l'investissement, l'innovation, la production et les exportations dans les secteurs stratégiques (englobant des ressources à valeur ajoutée, des produits manufacturés sophistiqués et des services exportables). Les accords de libre-échange et les réductions d'impôt (incluant des incitations fiscales pour la recherche et le développement) n'atteindront jamais cet objectif. L'expérience internationale indique que le soutien direct aux programmes d'innovation, les mesures incitatives fiscales liées à la dépense de capitaux par les entreprises et des stratégies commerciales proactives stimulent plus efficacement le développement d'industries clés internationales. Bien que le dollar canadien se soit quelque peu affaibli depuis un an, il est encore très surévalué³ et le gouvernement fédéral (en plus de la Banque du Canada) devrait reconnaître le dommage que cette surévaluation fait aux exportations canadiennes et chercher par tous les moyens à corriger ce déséquilibre.

E. Administrer la mise en valeur des ressources en ayant pour but de maximiser à long terme l'emploi canadien

La stratégie de développement sectorielle devrait porter une attention particulière aux principales industries primaires du Canada. Même si les ressources du Canada recèlent un énorme potentiel de richesse, leur extraction, leur traitement et leur exportation doivent être soigneusement gérés en insistant sur la création d'emplois et la prospérité à long terme, au lieu de mettre l'accent sur le court terme et de suivre le modèle de développement cyclique d'expansion et de ralentissement qui a prévalu jusqu'ici. De même, l'exportation non réglementée de ressources énergétiques brutes entraîne, en réalité, la perte d'emplois canadiens, en raison du gaspillage de possibilités pour des postes de travail à valeur ajoutée (raffinage, traitement et fabrication). À cette fin, Unifor demande une nouvelle fois le développement d'une stratégie nationale de l'énergie et de l'environnement, qui viserait à assurer des investissements constants et durables dans toutes les formes d'énergie (y compris les sources renouvelables et non renouvelables), une attention particulière sur le jumelage de notre production avec l'utilisation canadienne (au lieu de promouvoir plus d'exportations de ressources brutes) et des efforts délibérés pour maximiser les retombées à valeur ajoutée au pays qui pourraient prévaloir tant en amont (grâce à une plus grande utilisation de moyens mis en œuvre, de machinerie et de services faits au Canada dans l'exploitation des ressources) qu'en aval (grâce à plus de raffinage, de traitement et de fabrication faits au Canada de produits provenant de nos ressources naturelles).

³ Selon l'OCDE, la valeur d'équilibre de la parité des pouvoirs d'achat du dollar canadien est de 81 cents américains. (*Parités de pouvoir d'achat pour le PIB et monnaies nationales*, tableaux clés de l'OCDE, statistiques de l'OCDE). Tout ce qui se trouve au-dessus des produits canadiens semblent artificiellement cher; tout ce qui se trouve en dessous a l'air artificiellement concurrentiel.

* * *

Certains analystes argumenteront que le gouvernement devrait maintenir sa récente position d'austérité fiscale, dans le but de hâter l'élimination du déficit fédéral et même d'aller jusqu'à générer des surplus, de réduire la dette ou de financer des réductions d'impôt. Nous n'acceptons pas cette approche. Le déficit fédéral du Canada est relativement petit, à la fois sur le plan historique et à l'échelle internationale. Arriver rapidement à un budget équilibré ne devrait pas être une priorité de la politique fiscale, dans une époque où l'économie du Canada fait face à une pénurie de la demande globale et lorsque d'autres secteurs (dont l'investissement des entreprises, les dépenses de consommation et les exportations nettes) montrent des signes de faiblesse continue. La véritable limitation à long terme sur la politique fiscale n'est pas de viser à équilibrer le budget pour telle ou telle année, mais plutôt de stabiliser le ratio dette/PIB à un niveau durable. En outre, les prétendus avantages économiques du dossier canadien de « prudence fiscale » appartiennent plus au domaine de l'idéologie qu'à la réalité économique : nos déficits, même s'ils sont relativement petits, n'ont pas en tant que tels aidé à résoudre nos problèmes liés au faible investissement des entreprises, à la piètre performance de nos exportations et au surendettement des consommateurs. En fait, la dette fédérale nette par rapport au PIB est déjà en train de diminuer. À moins de 35 pour cent du PIB, elle est peu importante, surtout lorsque l'on tient compte du taux d'intérêt qui n'a jamais été aussi bas, ce qui a réduit le fardeau des frais de service de la dette. Une approche fiscale plus prudente admettrait la responsabilité du gouvernement fédéral de stimuler la création de plus d'emplois, ce qui est bien plus essentiel à la future prospérité des Canadiens que de se hâter à équilibrer les livres du fédéral d'ici une date limite arbitraire et pratique sur le plan politique.

* * *

4. Un Sommet national sur les emplois de qualité

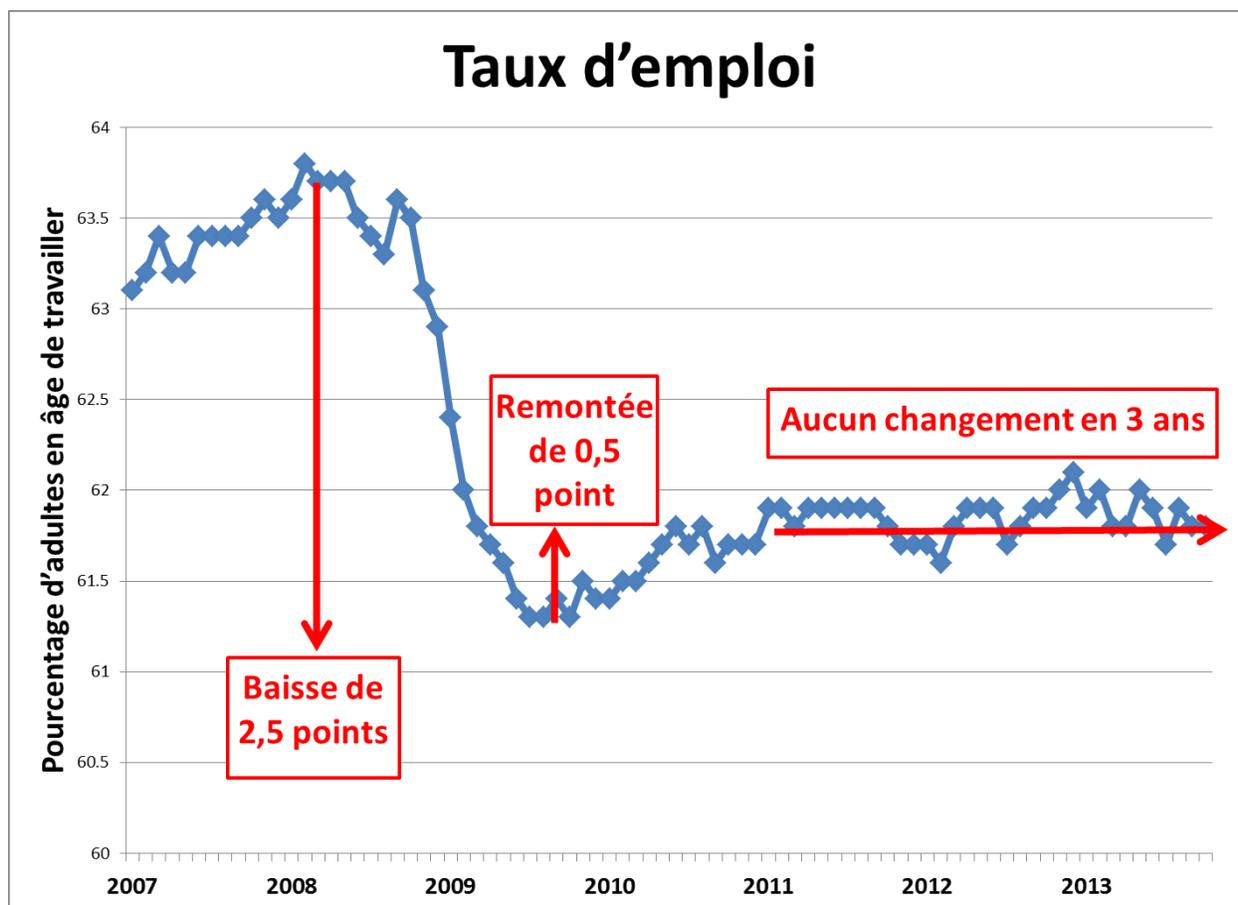
Unifor s'est engagé à collaborer avec le gouvernement, les entreprises, les établissements d'enseignement, les groupes communautaires, les ONG et avec toutes les autres parties intéressées en vue de développer une vision pour une économie dans laquelle chaque Canadienne et Canadien qui le souhaite aura une réelle possibilité d'utiliser ses compétences et de contribuer à sa prospérité personnelle et à celle du pays. C'est dans ce but qu'Unifor a entrepris d'organiser un Sommet national sur les emplois de qualité, qui aura lieu à Toronto au début d'octobre 2014, et qui fera participer toutes les parties intéressées dans le but de recenser les obstacles actuels à des emplois de qualité et valorisants (ce qui est surtout le lot

d'un grand nombre de jeunes) et de développer des solutions stratégiques et pratiques pour surmonter ces obstacles. Nous inviterons le gouvernement fédéral et ses organismes pertinents à participer à ce sommet.

Nous remercions encore les membres du Comité de prendre nos opinions en considération.

kvsepb343

Figure 1



Source : Service de la recherche d'Unifor, tiré du tableau CANSIM 282-0087 de Statistique Canada

Tableau 1
Évolution du taux d'emploi depuis la récession
Pays de l'OCDE, de 2008 à 2012

Rang	Pays			Changement	Rang	Pays			Changement
1	Israël	59,8	66,5	6,7	18	Australie	73,2	72,3	-0,9
2	Chili	57,3	61,8	4,5	19	Italie	58,7	57,6	-1,1
3	Turquie	44,9	48,9	4	20	Canada	73,6	72,2	-1,4
4	Allemagne	70,2	72,8	2,6	21	Finlande	71,3	69,5	-1,8
5	Lux.	63,4	65,8	2,4	22	Royaume-Uni	72,7	70,9	-1,8
6	Hongrie	56,7	57,2	0,5	23	Norvège	78,1	75,8	-2,3
7	Pologne	59,2	59,7	0,5	24	Estonie	69,7	67,2	-2,5
8	Autriche	72,1	72,5	0,4	25	Slovaquie	62,3	59,7	-2,6
9	Corée	63,8	64,2	0,4	26	Nouvelle-Zélande	74,7	72,1	-2,6
10	Mexique	61,3	61,3	0	27	É.-U.	70,9	67,1	-3,8
11	Rép. tchèque	66,6	66,5	-0,1	28	Islande	84,2	80,2	-4
12	Suisse	79,5	79,4	-0,1	29	Slovénie	68,6	64,1	-4,5
13	Japon	70,7	70,6	-0,1	30	Danemark	77,9	72,6	-5,3
14	Suède	74,3	73,8	-0,5	31	Portugal	68,2	61,8	-6,4
15	Belgique	62,4	61,8	-0,6	32	Espagne	65,3	56,2	-9,1
16	Pays-Bas	75,9	75,1	-0,8	33	Irlande	67,9	58,8	-9,1
17	France	64,8	63,9	-0,9	34	Grèce	61,9	51,3	-10,6
Moyenne de l'OCDE		66,5	65	-1,5					

Source : Service de la recherche d'Unifor, extrait d'un rapport de l'OCDE sur l'emploi (2013) : http://www.oecd-ilibrary.org/employment/employment-rate-2013-1_emp-table-2013-1-en (en anglais seulement)